La p'tite nouvelle de Ste-Cécile

Année 2020, no 45

Mars

CORONAVIRUS (COVID-19)

Avis aux citoyens

Pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle au Québec, mais les prochaines semaines et les prochains jours seront critiques. La collaboration de tous est primordiale. Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion et la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton compte s'y conformer.

Pour en apprendre davantage sur les mesures mises en place par le gouvernement du Québec, visitez le : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est aussi de la responsabilité de chacun d'entre nous d'agir de façon à limiter la propagation.

La municipalité s'active également à rendre les espaces publics sécuritaires en portant une attention toute particulière au nettoyage et à la désinfection des lieux fréquentés. **Et nous encourageons la population à limiter ses déplacements dans les édifices municipaux et à utiliser en priorité les moyens de communication à distance (téléphone et courriel) pour toute interaction avec nos services.**

De plus, la bibliothèque est fermé jusqu'à nouvel ordre.

La Municipalité tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation et qu'elle se conformera aux directives et aux recommandations de l'institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et des gouvernements du Québec et du Canada.

D'autres informations vous seront transmises selon l'évolution de la situation via le Facebook de la municipalité.

Nous vous remercions de suivre ces consignes qui favoriseront le maintien d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.

Collecte des encombrants (Grosses vidanges)
Date à retenir 12 juin 2020

Comme prévu, il n'y aura qu'une seule collecte, **le 12 juin 2020**. La veille de la collecte, les gros encombrants devront être au bord du chemin, placés de façon sécuritaire et ne devront pas peser plus de 100 kg ou 225 lbs. Par ailleurs, les petits appareils électroniques (micro-onde, télévision, ordinateur, etc.) et ceux contenant des halocarbures (réfrigérateurs, appareils de climatisation, etc.) **ne seront pas acceptés** et ils devront être acheminés directement à la **Ressourcerie du Granit**.

OBJETS ADMISSIBLES
Pneus (seulement les pneus sans jantes)
Ameublement (vieux meubles, divans, tables et chaises, matelas, etc.)
Matériaux naturels (Branches, arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1.2m, morceaux de tourbe et pierres dans un récipient non récupérable maximum 25kg ou 55 lbs
Matériaux ferreux

OBJETS NON ADMISSIBLES
Les pneus de camions
Aucun débris de construction (ÉCOCENTRE)
Aucun résidu domestique dangereux tel que peintures, huiles usagées, filtres, batteries d'automobiles, solvants etc. (MRC du Granit, en juillet)
Aucune bonbonne de propane (ÉCOCENTRE)

Contenu de ce numéro :

Coronavirus (COVID-19)	1
Collecte des encombrants (Grosses vidanges)	2
Prévisions budgétaires 2020	3-4
Tous les programmes offerts par la municipalité	5
Règlement 2012-04 sur la garde et le contrôle des animaux	6
Application de la Loi sur l'encadrement des chiens	6
Les pompiers de Lac-Drolet, Ste Cécile et Audet	7
MRC du Granit : Beaucoup de travail pour les cours d'eau et les lacs	8
L'église de Sainte-Cécile	9
Les cendres chaudes: dehors!	9
Prolongement des inscriptions de la maternelle 4 ans	10
OTJ St-Samuel Station	11-12
Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois Milles	13-14
Dernières nouvelles du Comité des Loisirs de Ste-Cécile-de-Whitton	15-16
Récupération Frontenac : Le saviez-vous?	17
Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic - Le Granit	18
Relais Country	19-20

Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

REVENUS	2019	2020
REVENUS DE TAXATION LOCALE		
Taxe foncière générale	992 486.00	1 028 763.00
Taxe foncière spéciale	- $	- $
Taxe foncière spéciale - camion autopompe	12 832.00	10 593.00
Règlement 2013-02 ensemble (25%)	- $	- $
Règlement 2013-06 ensemble (2%)	501.00	713.00
Règlement 2017-01 ensemble (100%)	10 025.00	- $
Règlement 2018-01 ensemble (75%)	84 387.00	72 864.00
Taxes d'aqueduc et d'égouts	103 806.00	109 553.00
Règlement 2013-06 superficie (49%) St-Samuel	11 105.00	11 105.00
Règlement 2013-06 frontage (49%) St-Samuel	11 105.00	11 105.00
Règlement 2013-02 village (75%) station existante	- $	- $
Règlement 2018-01 secteur RG 10 (25%)	26 969.00	26 560.00
Taxes boues septiques	29 623.00	29 589.00
Taxe de vidanges, récupération et matières organiques	85 878.00	88 023.00
	1 368 717.00	**1 388 868.00**
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec - École primaire	6 000.00	6 000.00
	6 000.00	**6 000.00**
REVENUS DE TRANSFERTS (Subventions)		
Entretien des chemins	312 008.00	314 151.00
Dotation spéciale de fonctionnement	- $	7 033.00
Redevance matières résiduelles	10 000.00	10 000.00
MAMOT (Sécurité publique - police)	8 204.00	12 413.00
Intérêts PIQM	11 312.00	10 804.00
Intérêts FCCQ	52 450.00	50 141.00
Intérêts AIRRL	2 833.00	1 572.00
Subvention PIQM	11 992.00	12 500.00
Subvention FCCQ	53 960.00	56 268.00
Subvention PAVL (VOLET AIRRL)	5 363.00	5 455.00
Subvention PAVL (VOLET RIRL)	240 866.00	240 866.00
	708 988.00	**721 203.00**
AUTRES REVENUS		
Services rendus au organismes municipaux	3 650.00	3 650.00
Services rendus	5 940.00	4 940.00
Services rendus - hygiène du milieu	2 475.00	4 000.00
Revenus d'éoliennes	38 062.00	71 065.00
Revenus divers	22 700.00	31 600.00
	72 827.00	115 255.00
TOTAL DES REVENUS	**2 156 532.00**	**2 231 326.00**
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	51 539.00	54 039.00
Application de la loi	10 300.00	10 300.00
Gestion financière et administrative	243 127.00	264 753.00
Greffe	12 966.00	12 998.00
Évaluation	20 178.00	19 873.00
Gestion du personnel	634.00	681.00
Autres	2 105.00	2 613.00
	340 849.00	**365 257.00**
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Sécurité policière	83 600.00	79 736.00
Sécurité civile	773.00	935.00
Protection contre l'incendie	78 584.00	98 573.00
Autres	200.00	200.00
	163 157.00	**179 444.00**
TRANSPORT ROUTIER		
Voirie municipale	377 753.00	519 903.00
Enlèvement de la neige	352 232.00	236 327.00
Éclairage des rues	4 700.00	4 800.00
Circulation	3 400.00	5 300.00
Transport en commun	1 907.00	1 858.00
	739 992.00	**768 188.00**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

HYGIENE DU MILIEU		
Réseau d'aqueduc	26 539.00	23 583.00
Épuration des eaux usées	71 277.00	67 031.00
Enlèvement & destruction des ordures & récupération	106 314.00	110 906.00
Cours d'eau & protection environnement	7 425.00	7 466.00
Vidange fosses septiques	35 590.00	35 610.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0.00	0.00
	247 145.00	**244 596.00**
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT		
Urbanisme & zonage	32 911.00	32 290.00
CLD & développement	18 350.00	18 666.00
Quote-part - Agents ruraux	2 453.00	2 362.00
	53 714.00	**53 318.00**
LOISIRS & CULTURE		
O.T.J. - Centre communautaire	79 662.00	101 805.00
Bibliothèque	16 266.00	16 769.00
Quote-part - Agent culturel	1 461.00	1 407.00
Autres activités, subvention culture	6 000.00	9 600.00
	103 389.00	**129 581.00**

	2019	**2020**
AUTRES DÉPENSES & AFFECTATIONS		
Service de la dette (intérêts)	138 672.00	128 913.00
Amortissement des immobilisations	278 328.00	267 219.00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Amortissement des immobilisations	-278 328.00	-267 219.00
Service de la dette (remboursements en capital)	396 250.00	409 075.00
Fonds de dépenses en immobilisations	37 550.00	20 000.00
Appropriation du surplus	-83 629.00	-85 000.00
Réserves financières et fonds réservés	19 443.00	17 954.00
	508 286.00	**490 942.00**
TOTAL DES DÉPENSES	**2 156 532.00**	**2 231 326.00**

Nicole Domingue
Directrice générale / sec.-très.
18 déc. 2019

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022

2020:

- Ponceau rang 9	200 000.00 $
- Entretien bâtiments	31 000.00 $
- Entretien chemin Lac-Trois-Milles Est	28 500.00 $

2021:

- Rétrocaveuse	150 000.00 $
- Génératrice	50 000.00 $
- Ponceaux rue Principale (vers Chalteau)	150 000.00 $

2022:

- Panneaux adresses civiques	10 000.00 $
- Borne sèche	15 000.00 $
- Réhabilitation et rechargement - Chemin des Bois	300 000.00 $

Tous les programmes offerts par la municipalité

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE TOILETTE À FAIBLE DÉBIT

Afin de réduire considérablement la consommation d'eau dans notre milieu, nous offrons un programme de subvention pour le remplacement de toilettes à forte consommation d'eau par des unités à faible débit (réservoir 6 litres et moins ou possédant un mécanisme à double chasse). Le montant alloué est de 50 % du prix coûtant avant taxes (max. 75 $). Si vous répondez aux critères d'admissibilité, un formulaire devra être rempli avec la copie de la facture et être accompagné d'une photo de l'ancienne toilette et de la nouvelle installée.

PROGRAMME DE COUCHES DE COTON

La Municipalité accorde une aide financière de 100$ par enfant pour l'achat de couches de coton si les conditions suivantes sont respectées :

- Le parent doit être un résident permanent;
- L'enfant doit être âgé de moins de 6 mois;
- Le parent devra fournir une preuve d'achat d'un ensemble de couches de coton lavables.

Le formulaire à compléter est disponible au bureau municipal.

PROGRAMME D'AIDE À LA FAMILLE

◊ L'enfant doit être né entre le 1 juin 2019 et le 31 mai 2020

◊ Les parents doivent être résidents permanents à Ste-Cécile depuis au moins un an à la naissance du bébé

Ceux-ci ont droit à :

200 $ à la naissance du 1er enfant;
300 $ à la naissance du 2e enfant;
500 $ à la naissance du 3e enfant et +

◊ Faire une demande au bureau de la municipalité

◊ Faire parvenir la demande avant le 31 octobre 2020. **Toute demande passée cette date sera refusée.**

Il faudra nous remettre les documents prouvant le rang de l'enfant de mêmes parents.

SERVICE D'ANIMATION ESTIVAL (SAE)

* Pour les nouveaux arrivants propriétaires, un remboursement de 100 % de l'inscription sera accordé pour chaque enfant inscrit au service d'animation estival de la municipalité la première année.
* Une aide de 100 $ /par année sera accordée à chaque enfant ayant besoin des services d'un éducateur spécialisé.
* Aux usagers du SAE de Lac-Mégantic, un montant de 250 $ sera remboursé.

Règlement 2012-04

Sur la garde et le contrôle des animaux

Nous vous rappelons certaines règles à respecter concernant le règlement sur la garde et le contrôle des animaux sous peine d'une amende.
- Une licence disponible au bureau municipal est obligatoire, même si l'animal ne va pas dehors.
- Le gardien de tout animal ne peut le laisser errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne.
- Dans les rues, les chemins publics, les parcs et/ou tout autre endroit public, un chien doit toujours être tenu en laisse.
- Le gardien de tout animal doit immédiatement enlever les matières fécales produites par celui-ci et en disposer d'une manière hygiénique.

Pour un gardien accompagnant son animal à l'extérieur des limites de sa propriété ou de son logement, le fait de ne pas avoir en possession un sac de plastique, lequel doit être utilisé pour ramasser les excréments dudit animal, constitue une infraction. Il est permis de posséder 3 chiens et de 3 chats par propriété.

Les chiens aboyeurs !

Un chien qui aboie constamment provoque un bruit intense et devient rapidement insupportable pour les voisins. Si votre chien aboie durant votre absence, ne le laissez pas seul dans le jardin. Il est même **interdit de laisser un animal seul et sans surveillance plus de 24 h**. Si vous connaissez le propriétaire d'un chien aboyeur, allez d'abord l'informer aimablement du problème si le chien aboie pendant son absence, car il peut ne pas être au courant de la situation. Les colliers anti-aboiement peuvent être une solution.

Pour signaler une infraction, vous devez vous présenter au bureau municipal ou faire un signalement à la Sûreté du Québec en composant le 310-4141 si en dehors des heures de bureau.

Application de la Loi sur l'encadrement des chiens

Le gouvernement du Québec a adopté le Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens maintenant en vigueur depuis le 3 mars dernier. Celui-ci stipule qu'une morsure infligée par un chien potentiellement dangereux devra être signalée afin de favoriser la protection des personnes.

La loi oblige le médecin vétérinaire et le médecin à signaler sans délai à la municipalité locale concernée le fait qu'un chien a infligé des blessures de même que certains renseignements.

Ainsi, la loi prévoit un processus permettant à la municipalité locale de faire examiner un chien par le médecin vétérinaire qu'elle choisit afin qu'il évalue son état et sa dangerosité. Celle-ci peut, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire, déclarer le chien potentiellement dangereux lorsqu'elle est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique. Par ailleurs, le chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et qui lui a infligé des blessures peut être déclaré potentiellement dangereux par la municipalité locale. Dans le cas où le chien qui a mordu ou attaqué une personne cause sa mort ou lui inflige des blessures graves, la municipalité locale doit ordonner son euthanasie.

Maison
La Cinquième Saison
SOINS PALLIATIFS

Bonjour à vous

Les pompiers de Lac-Drolet, Ste Cécile et Audet se sont regroupés pour relever un défi qui est de danser le GIT UP dance. Plusieurs casernes de l'extérieur ont relevé le défi pour d'autres organismes.

Nous avons accepté de relever ce défi à notre tour, qui va être publié sur Facebook une fois accomplie et nous profitons de cette occasion pour faire une levée de fond qui sera donnée à 100 % à la maison de fin vie 5e saison de Lac-Mégantic.

Le défi en question sera le 5 avril à l'école de Lac-Drolet par beau temps, sinon à la salle municipale à 10:30 a.m.

Dans le but d'aider grandement cet organisme, qui peut-être va nous servir un jour, qui sert déjà à plusieurs personnes et pour tous ceux qui ont du passé par-là.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, vous pouvez donner vos dons à un pompier de l'un de ces 3 services incendie.

Si vous le désirez, un reçu d`impôt, vous sera émis par la maison cinquième saison pour des dons en chèques. Il doit seulement être mentionné au pompier à qui vous remettrez votre don pour qu'il puisse prendre vos infos.

Merci de nous encourager

et aider cet organisme qui est grandement apprécié

Beaucoup de travail pour les cours d'eau et les lacs

Par Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

Je souhaite par cet article vous informer sur nos principaux travaux et aussi vous encourager à mettre la main à la pâte, car il y a beaucoup de travail à faire ! Vous pouvez tous vous impliquer à votre façon. Cette collaboration donne un sens à notre mission commune : protéger l'eau !

Comme action de notre campagne régionale de sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes (PEE), nous avons élaboré un programme de formation de « Sentinelle » des cours d'eau et des lacs. La formation port sur les moyens d'exercer une vigilance efficace pour la santé de nos lacs, non seulement pour les PEE, mais aussi pour les autres problématiques liées à l'eau. Deux séances de formation s'adressant à tous sont prévues pour 2020.

Récemment, la MRC du Granit a préparé et tenu, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Estrie, une formation sur la gestion des cours d'eau s'adressant aux producteurs agricoles et forestiers. Les inspecteurs municipaux et les autres intervenants concernés du territoire étaient également invités. Quelque 50 producteurs et intervenants ont répondu à l'appel et ont ainsi reçu divers trucs et astuces permettant d'appliquer certains concepts dans le cadre de leur travail. Cette formation abordait entre autres les sujets suivants : les responsabilités en matière de gestion des cours d'eau, les bonnes pratiques pour éviter l'érosion et la sédimentation et l'adaptation aux changements climatiques. D'autres journées de formations sont prévues en 2020.

Un important dossier sur lequel la MRC travaille est celui du Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH). Il s'agit d'un document de planification qui vise la conservation les milieux humide et hydrique (cours d'eau et lac) d'intérêt sur le territoire d'une MRC, tout en favorisant un aménagement durable et structurant. Il repose sur un état de situation et sur l'analyse des enjeux de conservation et de développement, tant urbain que rural. Il comprend une réflexion stratégique, un plan d'action et des mesures de suivi. Le plan devra être terminé d'ici le 16 juin 2022.

Comme vous le constatez, bon nombre d'actions sont entreprises par la MRC, mais aussi par vos organisations. Ces interventions nécessitent une participation de près ou de loin de l'ensemble des acteurs. Votre implication est évidemment appréciée et bienvenue et n'a de limite que le temps que vous pouvez y consacrer. Souvenons-nous que la nature a beaucoup à nous apporter, mais qu'il est de notre devoir d'en prendre soin. Nous protégeons ce que nous aimons et ce que nous aimons, nous voulons le faire connaître. À vous de jouer !

Au plaisir de collaborer avec vous !

Rémi Morin

coordonnateur à la gestion des cours d'eau

MRC du Granit

L'ÉGLISE DE SAINTE-CÉCILE

Rallye maison

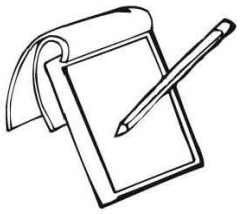

Un rallye maison, au profit de l'église de Sainte-Cécile, est présentement en vente au coût de 10 $. Il est disponible au secrétariat de la paroisse et aussi auprès de tous les marguilliers. Les gagnants recevront des prix en argent : 1er prix : 75 $, 2e prix : 50 $, 3e prix : 25 $ et il y aura 5 prix de participation de 10 $ chacun. Si le rallye ne vous intéresse pas, vous pouvez quand même faire un don de 10 $ à la paroisse. Votre nom sera ajouté dans le panier des prix de participation. Merci à l'avance de votre générosité.

Brunch familial

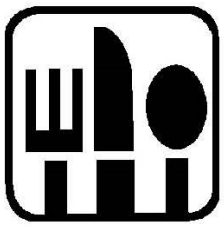

Il y aura un brunch au profit de l'église de Sainte-Cécile **le dimanche 3 mai de 8h00 à midi** au sous-sol de l'église. Coût : 10 $ pour les adultes, 5 $ pour les enfants de 6 à 12 ans, gratuit pour les 0-5 ans. Billets en vente au secrétariat de la paroisse et auprès des marguilliers. Nous vous attendons en grand nombre.

École des Sommets
287, rue de la Fabrique
St-Sébastien GOY 1MO

École de Ste-Cécile

Prolongement des inscriptions pour la maternelle 4 ans

Année scolaire 2020-2021

Avis à tous les parents

Nous sommes heureux de vous annoncer que la période des inscriptions pour la maternelle 4 ans, **offerte à l'école des Sommets pour l'année scolaire 2020-2021**, sera prolongée jusqu'au vendredi 20 mars 2020. L'école des Sommets aura le plaisir d'accueillir les enfants de Saint-Sébastien et de Sainte-Cécile.

Le programme destiné aux enfants de 4 ans au 30 septembre 2020 vise à favoriser le développement global de ceux-ci dans lequel l'utilisation du jeu est une priorité. De plus, le programme accorde une grande importance à l'accueil et à l'intégration de l'enfant et de ses parents dans la vie scolaire. Une enseignante qualifiée, une technicienne en éducation spécialisée et une équipe-école dynamique s'assureront de faire vivre une expérience positive à toute la famille.

Pour en connaître davantage sur le programme de la maternelle 4 ans, nous vous invitons à consulter le site Web suivant :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/Prescolaire_4ans.pdf

Pour tous renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement au 819-583-2148 poste 8405.

Nous vous prions de partager l'information et au plaisir de vous accueillir en grand nombre !

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : LE 20 MARS 2020

TOURNOI D'HOCKEY-BOTTINES 2020

Le 31 janvier et 1er février 2020 dernier avait lieu notre tournoi d'hockey-bottines annuel. Merci à tous les bénévoles pour leur temps avant, pendant et après le tournoi! Sans vous, rien ne pourrait se faire.

Merci aux 9 équipes participantes et félicitations aux gagnants de la classe A : « *Les p'tits crosseux* » et les finalistes : « Construction *PRL* », aux gagnants de la classe B : « Les *Barjennes* » et aux finalistes : « Les Débiles », ainsi qu'aux gagnants de la classe C : « Les Gars d'même » et aux finalistes : « Les Gaulois ».

Nous tenons à remercier les nombreux spectateurs tout au long de la fin de semaine. Nous avons eu une température extraordinaire!

La patinoire!

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont aidé à l'entretien de la patinoire tout au long de l'hiver. Notre patinoire était ainsi toujours prête et belle!

Encore merci!

Le printemps arrive!

Avec le printemps qui arrive, rien de mieux que d'aller prendre une marche par ces belles soirées et ainsi profiter de nos installations pour les petits et grands. C'est toujours agréable de pouvoir socialiser avec les gens du village.

Projets à venir

Le grillage a été changé ainsi qu'une grande partie des bandes et elles ont toutes été repeintes. Cette année, 2 nouvelles cabanes de joueurs seront fabriquées.

Encore beaucoup de variétés en musique!

Suivez-nous sur *Facebook* pour plus de détails!

Association pour la Protection de l'Environnement du Lac trois milles

Projet été 2020
« Réduire les impacts du ruissellement en milieu agricole et forestier »

En collaboration avec l'UPA, le Club Agroenvironnemental de l'Estrie (CAE), la MRC du Granit et la municipalité, le projet de cet été nous permettra d'obtenir un portrait global de la situation sur le territoire de Ste-Cécile, de faire des recommandations et d'apporter des correctifs en lien avec certaines des problématiques liées au ruissellement et à l'érosion. Il se concentrera surtout au niveau des secteurs agricole et forestier. Les secteurs industriel, municipal et de villégiature de la municipalité de Sainte-Cécile feront l'objet d'un suivi suite aux recommandations des années antérieures.

Julien de Grasse, étudiant au baccalauréat en génie agroenvironnemental à l'Université Laval et possédant également un DEC en techniques de production horticole et de l'environnement sera embauché par l'APEL3M pour la période estivale et aura à réaliser différentes tâches. Parmi celles-ci, il aura à sensibiliser par une approche collaborative les producteurs concernés quant aux enjeux du projet, visiter les fossés et cours d'eau afin d'identifier les problématiques, proposer des pratiques agroenvironnementales et forestières permettant de diminuer le ruissellement et l'érosion.

Association pour la Protection de l'Environnement du Lac trois milles

Plan d'action 2020

L'année 2020 s'annonce fort occupée pour les membres du conseil d'administration de l'APEL3M. En effet, le 5 janvier dernier, ils ont adopté le plan d'action dont voici certains points :

- Maintien des mesures préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Trois-Milles

- Projet été 2020 - « Réduire les impacts du ruissellement »

- Assurer le suivi des dossiers auprès de la municipalité

- Faire le suivi auprès de certains propriétaires dont la bande riveraine est cotée B

- Accueil des nouveaux propriétaires, création d'une trousse d'information

- Activités sociales : estivales / autres…

- Journal « InfoAPEL3M »

- Campagne d'adhésion

- ….

DERNIÈRES NOUVELLES DU Comité des loisirs Ste-Cécile-de-Whitton

La patinoire

Le comité des loisirs a pu profiter encore cette année de l'expertise d'un employé à temps plein pour entretenir la patinoire et assurer son accessibilité, autant pour les citoyens que les groupes scolaires et parascolaires. En effet, les groupes d'éducation physique et les enfants du service de garde de l'école ont profité de la belle glace. Nous tenons donc à remercier M. Martin Quirion pour son excellent travail.
Nous vous disons à l'an prochain !

Les activités de la relâche

Du 2 au 5 mars dernier, les enfants ont eu l'opportunité de participer à quatre merveilleuses journées d'activités et de surprises. Les enfants qui se sont inscrits, ont pu profiter de leur congé scolaire pour faire des activités amusantes avec une équipe d'animatrice hors pair : Cours de danse country avec Clément Brière et Martine Proteau du Relais Country, sortie au Parc de jeux Horzone et baignade à la piscine du CSM, journée pyjama et film, glissade, patins, raquettes et chasse aux trésors. Un remerciement spécial à M. Jasmin Cloutier d'avoir fourni le sirop pour une partie de tire toujours bien appréciée des enfants. Nous remercions également nos animatrices Mathilde Wood, Mylène Lessard, Océane Perreault, Angélique Perreault et Britany Fillion qui ont fait de cette semaine de relâche 2020 une réussite. Et bien sûr un merci spécial à Jessica Harton pour la belle programmation ! À l'an prochain ☺

Tu as entre 4 et 12 ans et tu veux t'amuser cet été ?

Viens nous rejoindre au

SAE
Sainte-Cécile

INSCRIPTIONS

Jeudi 14 mai
18h00 à 19h00
à l'OTJ du Village

Informations
Stéphanie Roy
819-583-6201

TARIFICATION 2020

1er enfant : 155 $
2e enfant : 125 $
Service de garde : 55 $

Des activités amusantes, des jeux, des invités surprise et six sorties sont prévues !

LE SAVIEZ-VOUS?!
Les matières recyclables des citoyens de la MRC du Granit sont toutes traitées chez Récupération Frontenac. L'entreprise veille à valoriser ces matières auprès de compagnies situées majoritairement en sol québécois.
MRC
DU GRANIT
RÉCUPÉRATION
FRONTENAC INC.

Desjardins
Caisse de Lac-Mégantic–Le Granit

Convocation

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic–Le Granit

Date : 27 avril 2020

Heure : 19 h

Lieu : Polyvalente Montignac
Salle Desjardins
3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre dernier;
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de cette réserve au Fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter un budget pour certains placements;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

ÉLECTION

Cinq (5) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 10 février 2020.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Andrée-Anne Aubry, Groupe E
Patrick Charbonneau, Groupe D
Clément Chaput, Groupe G
Linda Fillion, Groupe F
Jacques Lachance, Groupe A

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Clément Chaput
Secrétaire du conseil d'administration

Clément Brière et Martine Proteau, heureux propriétaires depuis le 27 juin 2019.

Nous désirons créer un lieu rassembleur et une offre de services de proximité pour tous! Un relais, autant pour les gens de la population, que les utilisateurs du sentier Quadiste!

Actuellement, le casse-croûte est en ouverture progressive. Nous sommes ouverts tous les vendredis soirs de 16 h à minuit, les dimanches de 11h à 17h, et les lundis en soirée de 18h30 à 21h.

Nous vous offrons un menu incluant un potage du jour, pizza, doigts de poulet, salade César, dessert du jour et breuvages. Plusieurs menus seront ajoutés également bientôt! Tout le monde est le bienvenu chez nous!

Un service de traiteur est également offert. Il nous fera plaisir de vous préparer ce dont vous avez besoin!

En plus, notre école de danse, l'École de danse Country Clem offre des cours de danse country-pop, au Relais Country les lundis de 18h45 à 20h45. D'autres soirs sont offerts dans d'autres municipalités.

Les Vendredis soirs, une soirée de danse a lieu, pour les danseurs oui, mais toutes personnes désirant venir faire un tour, jouer au billard ou prendre un bon café sont également les bienvenus!

Le dimanche après-midi, de 13h à 17h, nous offrons de la danse aussi, incluant un cours de danse de 13h30 à 14h30. Encore une fois, les gens sont les bienvenus pour venir passer un bel après-midi!

Le garage du Relais Country Inc. est maintenant ouvert depuis le 24 février dernier. Clément Brière, qui fait de la mécanique depuis maintenant 35 ans, y a déménagé son équipement, du garage Clément Brière qui était auparavant situé à Val-Racine. Que ce soit pour mécanique véhicules de loisirs, ou autre problème, n'hésitez pas à venir le voir!

Un peu plus tard, nous avons comme objectif d'ajouter à notre offre de services un dépanneur, le service de livraison pour le casse-croûte, et quelques chambres d'hébergement.

Parlez-en à tous, venez en gang, ou venez seul, on fera connaissance! ☺

Vous pouvez vous abonner à notre page facebook et suivre l'évolution de nos services, ou événement!

Au plaisir de vous servir!

Clément Brière et Martine Proteau, propriétaires

Relais Country Inc

1084, route 263

Ste-Cécile-de-Whitton, Qc

G0Y 1J0

873-551-8737